



« D'ARGENTA L'ORME ARRACHÉ DE SINOPLE »

Séance du Conseil Municipal du Mercredi 18 Septembre à 19h00

Étaient présents : BERTIN Valérie – BOURDENET Cédric – CHABOD Jérôme – DUBOIS-DUNILAC Nathalie – GEORGE Patric – HUGEL Daniel – GIRARDET Valentin – JEANNEROD Carole – JUNOD Hélène – MARGUET Alain – MARGUET Gilbert – MAHON Catherine – VIENNET Elisabeth.

Étaient excusés : JAILLET Audrey – MIGNARD Alexandre – NICOLET Pascal qui donne pouvoir à JUNOD Hélène

Monsieur GIRARDET Valentin a été nommé secrétaire de séance.

Rédaction : Nathalie CAILLE

1. AVANT-PROJET SOMMAIRE AMÉNAGEMENT AVENUE JEAN DE LATTRE & RUE DE LA GARE (intervention M. Jonathan BAILLY, cabinet EVI)

Le Maire rappelle que le conseil municipal a confié, par délibération du 9 juillet 2024, la mission de maîtrise d'œuvre au cabinet EVI – représenté par Monsieur Jonathan BAILLY – concernant le projet d'aménagement de l'avenue Jean de Lattre – rue de la Gare.

A la suite d'un travail de préparation mené par ledit cabinet EVI et la Commission Municipale, un avant-projet est présenté au conseil municipal sur la base de deux scénarii possibles d'aménagement de la place de la Gare :

1. Scénario « HALLE » : aménagement d'une halle couverte identifié comme un « lieu de vie abrité » destiné à des animations ponctuelles de type marché artisanal, concert ou autre...
2. Scénario « FOREST » : aménagement d'ilots très touffus en végétation, plantation d'arbres à tige pour créer de l'ombrage et installation de tables de pique-nique au milieu de cet espace.

Concernant les autres aménagements prévus, la municipalité prévoit la poursuite de la piste cyclable créée le long du complexe sportif sur la rue de la Gare et l'avenue Jean de Lattre.

Il est également prévu des aménagements de sécurité sur l'avenue Jean de Lattre, en respectant les prescriptions du STA s'agissant d'une route départementale :

- Modification du carrefour de l'avenue Jean de Lattre et de la rue de la Gare
- Création d'une écluse (rétrécissement chaussée sur une seule voie) sur l'avenue Jean de Lattre

- Création de trottoirs

Le cabinet EVI présente également les chiffrages correspondants :

- Scénario « HALLE » : 1 603 301.50 € HT
- Scénario « FOREST » : 1 453 709.50 € HT

Après échanges et débats au sein du Conseil Municipal, aucune décision n'est prise sur l'un ou l'autre des 2 scénarii présentés. La décision est reportée à un prochain conseil municipal devant se tenir à la suite de la réunion publique prévue le mercredi 25 septembre à 20 heures à l'espace Donzel.

2. MAISON PASSAGE A NIVEAU N°39

Monsieur Albert VIENOT assiste à cette séance suite à son courrier du 6 juin 2024 et après échanges avec le Maire et Madame Nathalie DUBOIS-DUNILAC, Adjointe au Maire.

Il prend acte de la décision de la SNCF de vouloir démolir la maison du garde-barrière du passage à niveau N°39 située aux Vies de Vennes, mais expose en retour que ce bâtiment représente un élément de patrimoine local qu'il convient de préserver.

Il présente à cet effet plusieurs pistes au Conseil Municipal :

1. La municipalité pourrait rejeter la demande de démolition de cette maison et se positionner pour la conservation de ce bien patrimonial
2. Une association de sauvegarde de ce patrimoine pourrait être créée pour gérer cette maison
3. La municipalité pourrait appuyer auprès de la SNCF pour permettre la vente du bien à un particulier
4. La maison pourrait être proposée au musée des maisons comtoises pour y être transférée.

Après échanges et débats au sein du Conseil Municipal, aucune prise de position n'est formalisée.

3. PERMIS DE CONSTRUIRE / D'AMÉNAGER

Nom - prénom	Adresse projet	Objet des travaux	Avis Commission Urbanisme *
MICHEL Eric	12 bis avenue Jean de Lattre	Construction garage	Favorable
GAGELIN Chantal	20 rue de la Joux	Construction maison d'habitation	Favorable

PAGNOTTA Andréas	6 rue des Alouettes	Construction maison d'habitation	Favorable
------------------	---------------------	----------------------------------	-----------

** sous réserve des observations émises par les services de la DDT du Doubs, pôle ADS Valdahon*

4. DÉCLARATIONS PRÉALABLES ET DEMANDES DE TRAVAUX

- Déclarations préalables :

Nom - prénom	Adresse projet	Objet des travaux	Avis Commission Urbanisme *
LONGCHAMPT Olivier	5 avenue Maréchal Leclerc	Pose conduit cheminée sur façade copropriété	En attente retour DDT
HARLÉ Julien	11 rue des Colombières	Rénovation toiture et isolation	Favorable
PRUD'HON Gilles	11 rue des Mésanges	Pose panneaux photovoltaïques	Favorable
JOUFFRE Kevin	11 allée des Iris	Pose d'un muret et clôture	Favorable
DG LOCATION	5 allée du Muguet	Modification de façade et réfection toiture	Favorable
NICOD Franck	8 rue des Bleuets	Pose panneaux photovoltaïques	Favorable
DAUDEY Maxime	3 allée des Géraniums	Pose vélux et isolation toiture	Favorable
SNC PAULIN – Magasin UTILE GILLEY	7 rue des Sapins	Fermeture sas entrée magasin	Favorable
PERRET Claude-Alain	8 rue des Mésanges	Changement portail, portillon et clôture	Favorable
CZERNIK Dominique	17 rue des Pinsons	Construction mur de soutènement et clôture	Favorable
Fruitière de GILLEY	8 avenue Jean de Lattre	Pose panneaux photovoltaïques	Favorable

** sous réserve des observations émises par les services de la DDT du Doubs, pôle ADS Valdahon*

- Demandes de travaux :

Nom - prénom	Adresse projet	Objet des travaux	Avis Commission Urbanisme
BELHADJ Jean-Pierre	5 La Montagne	Pose vélux	Favorable
CHABOD Christian	7 rue du Stade	Construction abri bois non fermé	Favorable
PRUD'HON Danielle	20 avenue Maréchal Leclerc	Changement menuiseries extérieures	Favorable

VS IMMO – Nature Agencement	3 allée du Bois Joli	Aménagement enrochement	Favorable
SCI ALSL - DARÉ Anthony	3 rue des Caves	Rénovation façade	Favorable
PAULIN Florian	8 rue de la Gare	Rénovation façade et pose fenêtre	Favorable

5. APPROBATION DE LA MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°2 DU PLU DE GILLEY

Le Maire s'estimant intéressé par cette affaire dans la mesure où sa belle-mère est propriétaire d'un terrain sis « Creux Renard », quitte momentanément la séance et ne participe ni aux débats ni au vote sur ce point. Le Conseil Municipal élit Monsieur Patric GEORGE en qualité de Président pour la durée des débats et la tenue du vote sur ce point.

Les consorts PERREY, propriétaires de la parcelle cadastrée section AD N°7, assistent à la séance et réitèrent leur demande en vue que cette parcelle soit réintégrée dans la zone à urbaniser lors de cette procédure.

Considérant l'impossibilité à modifier le plan de zonage à cette étape de la procédure et compte tenu de la législation en vigueur qui prévoit qu'un terrain situé en zone 2AU retombe dans le zonage A s'il n'est pas urbanisé dans les 9 ans qui suivent l'approbation du PLU (soit le 22 octobre 2024), le Premier Adjoint invite les consorts PERREY à formuler une nouvelle demande qui pourra être étudiée dans le cadre de la révision générale du PLU à venir.

Après exposé et débats, le Conseil Municipal approuve la modification de droit commun n°2 du PLU à la majorité des voix (0 contre, 3 abstentions, 10 pour).

L'ensemble du dossier relatif à cette modification est en ligne sur le site du Géoportail de l'Urbanisme (<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>) ou sur le site internet de la commune (<https://gilley.fr/fr/rb/1272624/urbanisme-336>).

6. RÉHABILITATION LOCAL COMMUNAL RUE DE LA JOUX – ATTRIBUTION MARCHÉS DE TRAVAUX

Suite à la consultation des entreprises, le Conseil Municipal décide d'attribuer les marchés concernant la réhabilitation du local communal rue de la Joux comme suit :

Lot	Entreprise	Montant HT
Lot 1 gros œuvre VRD	SN PERSONENI	29 547.24 €
Lot 2 charpente - couverture -zinguerie	NOUVEAU & MYOTTE	40 244.48 €
Lot 3 menuiseries extérieures - portes sectionnelles	DBM ALUMINIUM	13 530.00 €
Lot 4 ossature bois - isolation - menuiseries intérieures	GIRARD JEAN-MARIE	32 667.83 €
Lot 5 ravalement de façades	FACADES BISONTINES	21 724.41 €
Lot 6 électricité	BALOSSI MARGUET	16 461.73 €
Lot 7 ventilation - plomberie - sanitaire	SARL BONNET PERRIN	4 480.00 €
TOTAL :		158 655.69 €

7. RÉNOVATION RÉSERVOIR EAU LA MONTAGNE – DEVIS API25

Le Conseil Municipal valide le devis établi par ASSOCIATION PATRIMOINE INSERTION 25 concernant la rénovation du réservoir d'eau de La Montagne pour un montant total de 42 424.00 € (non assujetti TVA).

8. DEMANDE ACHAT TERRAIN D'AISANCE PAR M. Sébastien RENAUD

Le Maire présente la demande d'achat de terrain d'aisance d'une partie de la parcelle cadastrée section AB N°155P présentée par Monsieur Sébastien RENAUD dans le cadre de travaux d'aménagement d'une partie habitation à son bâtiment artisanal sis Place de l'Union.

Le Conseil Municipal décide de mettre en suspens cette demande d'achat de terrain compte tenu du projet de réhabilitation et d'extension du groupe scolaire situé sur la même place de l'Union, afin de s'assurer que la vente de ce terrain d'aisance ne remettra pas en cause la faisabilité du projet communal.

9. RAPPORT SUR LA QUALITÉ DU SERVICE EAU 2023

Le Maire rappelle l'obligation pour la commune de mettre en ligne un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPOS) d'eau potable.

Après présentation de ce rapport par Monsieur Valentin GIRARDET, le Conseil Municipal valide ce rapport, mis en ligne sur le site : www.services.eaufrance.fr

10. POINT SUR LA RENTRÉE SCOLAIRE

Madame Nathalie DUBOIS-DUNILAC, Adjointe déléguée aux Affaires Scolaires, fait le point sur la rentrée de l'année scolaire 2024-2025 : 207 élèves inscrits au total (91 dans le bâtiment maternelle et 116 dans le bâtiment primaire).

Pour rappel, une 9^{ème} classe a ouvert : elle est située dans le bâtiment de l'école maternelle et accueille une classe de CE2 (classe de Mme Julie RONFARD). La commune de GILLEY a réalisé l'acquisition du mobilier nécessaire (8 943.31 € HT) et la classe est dotée d'un vidéoprojecteur interactif (2 740.00 € HT) ; cette salle a été par ailleurs repeinte par l'enseignante et son mari durant l'été.



11. COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS

➤ RENCONTRE AVEC ALTITUDE INFRA :

Monsieur Daniel HUGEL a rencontré récemment Monsieur Hugues ANTOINE, de la société ALTITUDE INFRA, délégataire pour le compte du Syndicat « Doubs Très Haut Débit », dans le cadre de la fin du réseau cuivre à compter de novembre 2027. Il convient d'anticiper cette date et informer les habitants de l'obligation prochaine de se relier à la fibre.

Une réunion publique est prévue avec ALTITUDE INFRA le mardi 29 octobre de 15h à 18h00 à la salle de convivialité et une information sera déposée prochainement dans toutes les boîtes aux lettres à ce sujet.

➤ OCTOBRE ROSE :

Monsieur Daniel HUGEL informe le Conseil Municipal que cette manifestation est reconduite pour 2024 et se tiendra le vendredi 4 octobre prochain sur la Place du Général de Gaulle, avec la participation des associations locales.



12. AFFAIRES DIVERSES

➤ DÉMISSION Mme Hélène JUNOD / BIBLIOTHEQUE :

Le Maire tient à remercier vivement Madame Hélène JUNOD pour son engagement de 19 années en tant que responsable bénévole à la bibliothèque municipale. Elle sera remplacée par Madame Hélène MAGNIN-FEYSOT.

➤ LOCATION SALLE POLYVALENTE – ASSOCIATION « TELETHON LA CHAUX 2024 » :

Le Maire informe le Conseil Municipal de la demande formulée par l'association « TELETHON LA CHAUX 2024 » qui souhaite louer la salle polyvalente pour assurer l'organisation et l'accueil du Téléthon 2025 du canton de Montbenoît pour la période du 27 novembre au 1^{er} décembre 2024 inclus.

Accord du Conseil Municipal qui fixe le montant de cette location à 5 000 €.

➤ BILAN SALLE POLYVALENTE 2023 :

Dépenses		Recettes	
Electricité	19 750.35 €	Locations	17 304.00 €
Eau Assainissement	949.91 €	Remboursement de frais par des tiers (casse vaisselle)	75.00 €
Combustibles	16 436.24 €		
Fournitures d'entretien et petit équipement	3 086.03 €		
Entretien bâtiment / matériel / maintenance	5 360.63 €		
Télécommunications	578.61 €		
Ordures ménagères	2 485.39 €		
Charges de personnel	17 275.25 €		
Total dépenses	65 922.41 €	Total recettes	17 379.00 €
Soit déficit de:		48 543.41 €	

➤ DEMANDE OCCUPATION TERRAIN SYNTHÉTIQUE – ASSOCIATION « A.S CHATEAU DE JOUX » :

Le Maire donne lecture du courriel de l'AS CHATEAU DE JOUX qui sollicite la mise à disposition du terrain synthétique sur le créneau du mardi soir sur deux périodes

s'étalant jusqu'à mi-mai 2025. Ce club de football sollicite par ailleurs l'application d'un tarif réduit considérant le tarif en vigueur de 150 € par jour et compte tenu du nombre de séances souhaitées (26 environ).

Avant tout accord quant à cette mise à disposition et compte tenu du fait que ce terrain est un équipement intercommunal, le Conseil Municipal décide de s'assurer au préalable qu'aucun autre club sportif intercommunal n'a besoin de ce créneau.

Par ailleurs, le Conseil Municipal ne souhaite pas voter un autre tarif préférentiel concernant ce type de mise à disposition.

➤ JUMELAGE AVEC CLAUSEN :

Madame Hélène JUNOD informe le Conseil Municipal de l'impossibilité de renouer un contact avec les représentants allemands du jumelage à CLAUSEN. Plusieurs mails et appels ont été adressés (à Mme KOHLER, à la mairie) mais sans retours à ce jour.

➤ CCAS GILLEY - CARTES AVANTAGES JEUNES :

Madame Nathalie DUBOIS-DUNILAC informe le Conseil Municipal que 100 cartes avantages jeunes ont été commandées (suite aux pré-commandes possibles jusqu'au 30 juin 2024) dans le cadre de l'opération menée par le CCAS de GILLEY qui contribue à hauteur de 50% du prix de ces cartes.

A cette occasion, elle remercie les bénévoles de la bibliothèque qui assurent la gestion des pré-commandes et la distribution des cartes.

La séance est close à 22 heures 40.

Le Maire,
Gilbert MARGUET





« D'ARGENTA L'ORME ARRACHÉ DE SINOPLE »

Séance du Conseil Municipal du Jeudi 3 Octobre à 19h00

Étaient présents : BERTIN Valérie – BOURDENET Cédric – CHABOD Jérôme – GEORGE Patric – HUGEL Daniel – GIRARDET Valentin – JEANNEROD Carole – JUNOD Hélène – MARGUET Alain – MARGUET Gilbert – MAHON Catherine – NICOLET Pascal – VIENNET Elisabeth.

Étaient excusés : JAILLET Audrey – MIGNARD Alexandre qui donne pouvoir à GIRARDET Valentin – DUBOIS-DUNILAC Nathalie qui donne pouvoir à JUNOD Hélène.

Monsieur GIRARDET Valentin a été nommé secrétaire de séance.
Rédaction : Nathalie CAILLE

1. VALIDATION AVANT-PROJET SOMMAIRE AMÉNAGEMENT AVENUE JEAN DE LATTRE & RUE DE LA GARE

Suite au précédent conseil municipal et à la réunion publique du 25 septembre dernier, le Conseil Municipal, à la majorité des voix (2 contre, 2 absents, 0 voix pour le scénario « Forest » et 11 voix pour le scénario « Halle) :

- Approuve l'avant-projet sur la base du scénario « HALLE » sur la base d'un coût estimatif s'élevant à 1 573 369.50 € HT soit 1 888 043.40 € TTC et s'engage à réaliser les travaux d'aménagement de l'avenue Jean de Lattre et rue de la Gare
- Autorise le Maire à déposer les dossiers de subvention auprès des différents partenaires tels que :
 - l'Etat au titre de la DETR/DSIL et des FONDS VERTS,
 - La Région BFC au titre du dispositif ENVI et des fonds européens FEDER
 - Le Département du DOUBS au titre de l'OPSA, de CAP25, des PISTES CYCLABLES et des AMENDES DE POLICE

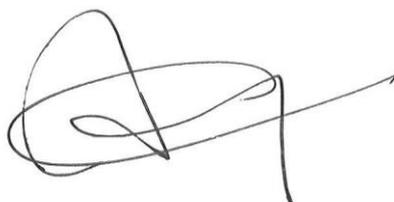
2. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2024

Après présentation des demandes par Monsieur Daniel HUGEL et délibération, le Conseil Municipal décide l'octroi des subventions aux associations pour l'année 2024, comme suit :

	Subvention 2024
Espérance du Sauget	4 000.00 €
Pad'Panics	200.00 €
A.C.C.A Gilley	En attente
La Pétanque du Saugeais	En attente
A.F.N et Anciens Combattants	200.00 €
AS Myopathes (A.F.M)	50.00 €
Entente Sportive Saugeette Entreroches	1 200.00 €
Comité des Fêtes	800.00 €
V.C.C.M.M	0.00 € (pas de prix de la municipalité organisé en 2024)
Tour du Doubs Cycliste	100.00 €
Mutilés du Travail	50.00 €
Judo-Club du Saugeais	200.00 €
Société de Pêche	En attente
Croix Rouge Française	500.00 €
Ski Club	800.00 €
Comité Culturel Montbenoît	50.00 €
Handball Club du Saugeais	1 200.00 €
Tennis Club du Saugeais	400.00 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers	500.00 €
Comité de Parents d'Elèves	1 300.00 €
Club du 3ème Age	450.00 €
Café Jeux	500.00 €
Gym Tonic Saugeette	200.00 €
La Ronde de l'Espoir	100.00 €
Vélo Loisirs	500.00 €
Souvenir Français	50.00 €
Association soutien / Valentin BRULEY	100.00 €
Coopérative Scolaire	4 960.00 €
Banque alimentaire de F. Comté	50.00 €
Les restaurants du cœur	50.00 €
Semons l'espoir - Goux les Usiers	50.00 €
O fil des préma - Le barboux	50.00 €

La séance est close à 21 heures 00.

Le Maire,
Gilbert MARGUET






ETAT CIVIL



NAISSANCES

Ilyana KOEBEL	6 juillet 2024	BESANCON
Côme MARGUET	20 juillet 2024	PONTARLIER
Timaël JAMES	24 juillet 2024	PONTARLIER
Evana DIAS	25 août 2024	PONTARLIER
Andréa NICOLIER	7 septembre 2024	PONTARLIER
Martin BÔLE	17 septembre 2024	PONTARLIER

MARIAGES

Marion GAULARD – Mathieu VIPREY	17 août 2024	GILLEY
---------------------------------	--------------	--------

DÉCÈS

Georges FAIVRE	16 juillet 2024	GILLEY
Aimée BELOT née JOURNOT	9 août 2024	DOUBS
Adrien MARGUET	21 août 2024	MORTEAU



➤ VENTE DE FEUILLUS :

En raison du faible volume de bois à couper et suite à la vente de feuillus d'avril 2024, aucune vente de feuillus n'est prévue pour cet automne.





SORTIR À GILLEY ESPACE DONZEL



LA VOITURE ÉLECTRIQUE ET HYDROGÈNE

Conférence

Plus de voiture à moteur thermique en 2035 ! L'affaire devient sérieuse alimenté comment ? Est-ce possible ? Est-ce vertueux ?
Vous pourrez même effectuer un essai avec une voiture électrique avant la conférence si vous le souhaitez



gratuit

Présentée par Serge Luneau Professeur honoraire de chimie de l'université de Franche-Comté

PARLONS BITCOINS

Conférence

gratuit



Découvrez comment Bitcoin est apparu, pourquoi il attire tant l'attention, et surtout, comment il pourrait changer les codes de notre société en profondeur.
Ne manquez pas cette occasion unique de comprendre l'avenir des transactions financières, dans une ambiance conviviale et sans jargon technique.

Proposée et présentée par Nicolas Schmitt



Cinéma



QUAND VIENT L'AUTOMNE

De François Ozon - 1h 42min - Comédie dramatique
Avec Hélène Vincent, Josiane Balasko, Ludivine Sagnier



Michelle, une grand-mère bien sous tous rapports, vit sa retraite paisible dans un petit village de Bourgogne, pas loin de sa meilleure amie Marie-Claude. A la Toussaint, sa fille Valérie vient lui rendre visite et déposer son fils Lucas pour la semaine de vacances.
Mais rien ne se passe comme prévu



FILM À DÉFINIR

5€ 4,20€

Théâtre

LES PAD'PANICS

Réservez déjà dans vos agendas !
La troupe théâtrale des Pad'Panics revient sur scène pour vous présenter leur toute nouvelle pièce.



Théâtre

DEMBAYA

Ils adorent venir jouer à Gilley pour une noble cause, et ils seront nouveau au rendez-vous pour cette année, vous aussi ?





SORTIR À GILLEY

MANIFESTATIONS



Le Moto Club du Saugeais organise à

GILLEY

Salle Polyvalente,
les 11, 12 et 13 Oct. 2024

Salon des Vins

et des saveurs 30 exposants

2 nocturnes
11 et 12 octobre

Horaires :
Vend : 18h00 - 21h30
Sam : 11h00 - 22h00
Dim : 10h00 - 18h00

Gratuit - 18 ans
Entrée : 4 €
Verre offert

Expo véhicules anciens
Dimanche 11h00 - 16h00
Gratuit

Restauration sur place

GILLEY
Salle Polyvalente

vendredi
8 NOVEMBRE
à 20h30 (ouverture de la salle à 19h30)

1 carte : 8€ / 2 cartes : 15€
4 cartes : 25€ / 6 cartes : 30€

LOTS:
Supers bons d'achat,
jambons,
produits régionaux...

LETO De la Musique

Vendredi 18 Octobre 20h30

Nombreux lots à gagner :
1er Lot valeur 300€
2ème Lot valeur 200€

Ouverture des portes 19h30
Salle polyvalente

GILLEY

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

Éveil musical

Lundi 21 octobre 2024

Gilley Bibliothèque

Médiathèque Départementale du Doubs

10h
Bain musical
(0 - 4 ans)
Atelier enfants parents/adultes par l'Association Traialère

Entrée libre et gratuite pour petits et grands

Informations et réservations :
bibliotheque@gilley.fr

SOIRÉE MEXICAINE
DIA DE LOS MUERTOS

ORGANISÉE PAR LE COMITÉ DES FÊTES DE GILLEY

VENDREDI 25 OCTOBRE 2024

SALLE DES FÊTES DE GILLEY
À PARTIR DE 19H30
ENTRÉE GRATUITE

INITIATION SALSA À 19H30
LES FANFA'RONDS
DJ MARQUES

PETITE RESTAURATION :
BURRITOS
NACHOS

MEILLEUR DÉGUISÉMENT RÉCOMPENSÉ

CONCOURS DE SAUCE PIQUANTE

BAR À COCKTAIL

PORTES OUVERTES

SAMEDI 12 Octobre 2024

France services Gilley

Nous vous accueillons de 9h00 à 12h00

Venez partager un moment convivial

- ✓ accueil café
- ✓ Présentation de nos services

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

France Services Gilley - 2 av. Jean de Latrre de Tassigny 25650 Gilley
03.81.43.66.42 / franceservices@gilley.fr

Éveil musical

Mardi 22 octobre 2024

Gilley Médiathèque

Médiathèque Départementale du Doubs

10h et 11h
100 cordes sensibles
(4 ans et plus)
Deux séances de 45 minutes chacune par l'Association Traialère

Entrée libre et gratuite pour petits et grands

Informations et réservations :
bibliotheque@gilley.fr

PROMENADE D'HALLOWEEN DEGUISÉE

SALLE DE CONVIVIALITÉ

MERCREDI 16 OCTOBRE

A PARTIR DE 16H00

MERCREDI CAFE-JEU X

+ D'INFO SUR FACEBOOK (CAFE-JEU X)
CONTACT :
MATHILDE GIROD
06 73 10 48 04

INFORMATION IMPORTANTE

Objet : Arrêt du réseau téléphonique dans notre commune

Le réseau téléphonique traditionnel que nous connaissons tous est sur le point de disparaître : celui-ci est remplacé par le nouveau réseau public de fibre optique qui dessert déjà notre commune.

Afin d'anticiper l'arrêt de votre ancienne ligne téléphonique, faites raccorder votre logement à la fibre pour maintenir votre connexion internet et téléphonique : n'attendez pas la dernière minute (*).



Prise téléphonique existante



Prise fibre à installer par l'opérateur de votre choix

Pour vous accompagner dans vos démarches, une permanence sera organisée :

Mardi 29 octobre 2024 de 15h à 18h à la Salle de Convivialité

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter :

DIOPTIC
contact@dioptic-fibre.fr

Vérifiez votre éligibilité sur le site :

<https://eligibilite-dioptic.altitudeinfra.fr/>

SYNDICAT MIXTE DOUBS THD
contact@doubs-thd.com

1 Choisissez l'un des opérateurs commerciaux

disponibles sur le réseau FTTH Dioptic by Altitude Infra.



2 Convenez d'un rendez-vous

avec votre opérateur qui procédera au raccordement fibre de votre domicile.

3 Préparez votre raccordement

en téléchargeant la liste des bonnes pratiques ci-contre.



(*) Jusqu'à présent le raccordement est réalisé sans frais pour l'abonné (peut évoluer avec la politique commerciale des Fournisseurs d'Accès Internet fibre). Réseau Public financé par